

Crèche Marie Janson

Projet pédagogique

61, rue de la Source

1060 Saint-Gilles

02/536.02.95

Projet Pédagogique 2013

Table des Matières

1. Introduction

2. Présentation de la crèche

Présentation générale de la crèche

L'équipe de la crèche

Description des locaux

3. Notre crèche est un espace de rencontre avec les enfants et leur famille

Préparation du premier accueil

Entrée de l'enfant en crèche

Un accueil de qualité au quotidien

Développer un partenariat de qualité entre la crèche et les parents

4. A la rencontre des enfants qui nous sont confiés

A. Des repères et de la sécurité pour l'enfant

B. Des espaces de jeux appropriés

C. Le respect du rythme de chaque enfant

D. En résumé : les points essentiels de la crèche.

E. Préparation de la fin de séjour à la crèche

5. Annexes

Suivi médical

Réseau des crèches communales

Différentes Fonctions des membres de l'équipe

1 .Introduction

L'équipe de la crèche Marie Janson s'est réunie à plusieurs reprises, afin de réfléchir à sa pratique quotidienne et élaborer un projet d'accueil qui soit le reflet de sa pratique et de ses objectifs actuels.

Ce document est le fruit de cette réflexion .Il est à la fois l'outil référent de l'équipe quant à l'orientation du travail à la crèche et un document permettant aux parents de mieux comprendre la vie de leur enfant à la crèche.

2. Présentation de la crèche Marie Janson

La crèche Marie Janson a été créée en 1995 sous le nom de crèche Les Diablotins et a fonctionné jusqu'en juin 2011 dans des locaux au sein de l'école J.J.Michel.

En déménageant en juin 2011, la crèche a pris le nom de Marie Janson.

Les locaux actuels gardent un certain lien avec l'école : les enfants peuvent voir circuler les enfants dans la cour de récréation de cette école, par les grandes fenêtres de l'annexe à tous ses étages.

La Crèche Marie Janson est une structure d'accueil communale autorisée, agréée et subventionnée par l'ONE.

La participation financière des parents est calculée en fonction des revenus des parents suivant les barèmes de l'O.N.E.

La crèche est ouverte à tous les enfants avec une priorité à ceux qui habitent Saint Gilles. Tous les enfants sont accueillis quelles soient leur origine, leur(s) handicap(s), leurs races, leurs milieux.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi toutes les semaines de l'année, de 7h à 18h. Sa capacité d'accueil actuelle est de 30 places pour des enfants de 0 à 3 ans en externat. Elle est fermée les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que 2 jours par an pour formation pédagogique (dates à confirmer annuellement).

N.B.A la place de 2 journées pédagogiques, un projet de formation mensuelle est à l'étude. La crèche fermerait partiellement à 16h un jour par mois (une garderie serait prévue entre 16 et 18h)et l'équipe se réunirait durant 2h par mois pour une formation continue.

Une réunion annuelle avec les parents serait organisée pour mettre au courant les parents sur le contenu de ces réunions.

Adresse : rue de la source, 61. 1060 St Gilles.

Numéro matricule ONE : 63/210/1304

Téléphone : 02/536 02 95.

GSM : 0494/86 66 13.

Adresse mail : adarmstaedter@stgilles.irisnet.be

L'équipe de la crèche Marie Janson

L'infirmière sociale responsable : elle est présente à la crèche tous les jours sauf le lundi.

L'assistante sociale : présente un jour par semaine.

Les puéricultrices : elles sont 8 pour 6 équivalents temps plein plus une puéricultrice volante à mi temps.

Le Médecin ONE: pratique des consultations préventives dans la crèche les mercredis de 8h30 à 9h30.

Les techniciennes de surface : elles sont au nombre de 2.

N.B.Tous les membres du personnel suivent des formations continues selon les possibilités et participent à des journées pédagogiques aux thèmes divers comme « Le bébé est il une personne? » « Gestion des émotions et des conflits », « Le parent cet inconnu ».

Une fois par 2 mois, l'équipe se réunit autour d'un sociologue du CERE pour prendre du recul par rapport à ses pratiques.

Description des locaux

La crèche se compose de 2 corps de logis séparés par un jardin.

A. A l'avant, dans la maison,

- un rez-de-chaussée entièrement consacré à l'accueil de la section de 10 bébés (entre 3 et 17 mois) comprenant :

- un espace de jeux avec un espace de change

-une biberonnerie

-un dortoir dans la pièce donnant sur la rue.

-le niveau sous-sol est entièrement aménagé pour la consultation ONE, la cuisine et buanderie de enfants, le mess du personnel et le bureau de la direction.

B. Après une allée qui borde le jardin, l'annexe à cette maison comprend 4 niveaux et des caves.

Au rez-de-chaussée, un espace d'entrée accueille les enfants.

La section des moyens (10 enfants de 18 à 24 mois) vit au rez-de-chaussée et se rend au 1^{er} étage (sorte de mezzanine) pour la sieste. Utiliser cette mezzanine à d'autres activités est à l'étude.

La section des grands (10 enfants de 2 ans à 36 mois) occupe le 2^{ième} étage et le 3^{ième} étage est destiné à leurs siestes et l'utiliser à peindre ou autres activités créatrices est en projet.

Les enfants de l'annexe se réunissent au rez-de-chaussée pour les repas, certains goûters sont parfois pris en haut pour les grands.

Les caves de l'annexe sont destinées à l'entreposage de jeux et autres. .

3. Notre crèche est un espace de rencontre avec les enfants et leur famille.

Notre travail consiste à accueillir les enfants au quotidien et **l'accueil de qualité de leurs parents est pour nous très important**. Il est **indispensable** pour créer un climat de confiance autour de l'enfant tout au long de son séjour chez nous.

En effet, **nous souhaitons établir avec les parents, un véritable partenariat autour de l'éducation de leur enfant**. C'est pour cela que, dès l'entrée de l'enfant à la crèche, nous prenons le temps de faire connaissance.

Avant l'entrée dans la section des bébés, un panneau, indicateur des présences quotidiennes de tous les membres de l'équipe, permet aux familles (parent et enfant) de réaliser qui est là ce jour là, qui l'accueillera tôt ce matin là et tard ce soir là.

Préparation du premier accueil.

Pour les entrées d'enfants en septembre, les parents sont invités à participer à une réunion d'information collective. Pour les autres entrées en petit groupe, durant l'année, la rencontre est individuelle.

Lors de cette rencontre groupée ou individuelle, nous présentons l'équipe, leur fonction et leur mission, le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur. C'est l'occasion de faire connaissance les uns des autres afin de favoriser la confiance mutuelle.

Les parents feront connaissance avec l'équipe des 2 puéricultrices (c'est-à-dire les puéricultrices qui s'occuperont de votre enfant dans la section des bébés) pour vous et votre enfant. Trois rencontres de familiarisation de une à 2 heures seront organisées avec elles. Ces rencontres auront lieu dans le lieu de vie de la section avec les autres enfants.

Grâce à ces moments, elles pourront recueillir toutes sortes d'informations précieuses pour organiser l'adaptation de votre enfant avec le maximum de respect. Il est important que chacun : l'enfant, les parents et les professionnels se sentent tous dans l'apaisement pour entamer cette nouvelle période de la vie. Généralement, si l'enfant sent son parent en confiance, il pourra lui aussi faire confiance aux personnes qui s'occuperont de lui.

Entrée de l'enfant à la crèche

La période de familiarisation est obligatoire pour chaque enfant qui entre en crèche. Cette période de familiarisation est vraiment triangulaire car elle permet :

- à l'enfant de faire connaissance des puéricultrices avec la présence rassurante de ses parents.
- aux parents de rencontrer et de voir à l'œuvre les puéricultrices dans leur section.
- aux puéricultrices de découvrir l'enfant et ses parents qu'elles ne connaissent pas non plus !

N.B. Cette période peut se prolonger si l'une ou l'autre partie le souhaite.

Après cette période, une entrée en douceur de l'enfant vous sera proposée et adaptée selon ses réactions et les vôtres : une période le matin avec ou sans dîner, puis avec le dîner, puis avec la sieste...

Un accueil de qualité au quotidien

Tout au long de son séjour en crèche, nous mettrons **tout en œuvre pour que cette relation de confiance se consolide** afin d'aider l'enfant à vivre ses séparations le plus paisiblement et à se construire à son rythme.

Le matin, une puéricultrice est présente et disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle prépare l'espace avec des jeux attirants, en fonction des intérêts des enfants et tente **d'aider l'enfant à vivre au mieux la séparation**, en y mettant des mots et de la chaleur. Elle lui laisse le temps et son mode personnel pour gérer ces transitions quotidiennes.

A la crèche Janson, pour des raisons d'organisation interne (locaux dans 2 bâtiments, nettoyage et horaires tournants des puéricultrices), l'accueil de tous les enfants entre 7 et 8h45 se fait dans la grande pièce de la section des bébés. Ensuite, les puéricultrices concernées emmènent les plus grands vers l'annexe.

C'est l'occasion pour toutes les puéricultrices et tous les enfants de faire connaissance.

En effet, dans notre petite équipe, d'autres puéricultrices veilleront également sur votre enfant. Vous les rencontrerez lors de la période de familiarisation. Elles travaillent ensemble et communiquent beaucoup afin d'assurer une **continuité dans l'accueil des enfants**. Vous les rencontrerez sans doute un jour ou l'autre et vous leur confierez votre enfant le matin ou le retrouverez sous sa garde le soir.

Dès l'entrée de l'enfant à la crèche, dans le courant de chaque journée, la puéricultrice utilisera un **carnet de communication** pour noter ses observations à propos de votre enfant. Nous vous invitons vivement à en faire de même à la maison. Ainsi ce carnet deviendra le relais précieux entre la vie de l'enfant à la crèche et celle à la maison.

Dans les sections des moyens et grands, la continuation du carnet de communication va dépendre de la collaboration des parents et de leur intérêt pour cet outil.

Dans chaque section, les puéricultrices remplissent un **cahier d'observation journalière** qui leur sert de repères pour leurs observations des enfants. Ce cahier permet de communiquer entre les puéricultrices à propos du déroulement de la journée de chaque enfant et d'informer au mieux les parents quelle que soit la puéricultrice présente lors de l'accueil ou du départ de l'enfant.

Toute l'équipe est liée au respect du **secret professionnel** ; tout ce que vous confierez à un des membres de notre équipe sera toujours accueilli avec respect et discrétion. Mais le contenu des entretiens avec la responsable est confidentiel et ne sera transmis à l'équipe que si cela est jugé nécessaire pour le bien-être de l'enfant.

Développer un partenariat de qualité entre la crèche et les parents

Nos temps de communication avec vous, chaque matin et chaque soir sont des moments importants. Nous souhaitons pouvoir communiquer, mutuellement, dans la confiance et la transparence afin de gérer chaque transition quotidienne de façon harmonieuse.

Des informations sur la vie de la crèche sont affichées via des panneaux : menus, événements...N'hésitez pas à les consulter, à demander des informations supplémentaires.

D'autre part, des réunions par section et des fêtes comme St Nicolas, La Chandeleur, l'arrivée de l'été... sont ponctuellement organisées par la crèche. Elles permettent aux enfants, à leurs parents et à toute l'équipe de vivre des moments d'échanges privilégiés.

4. A la rencontre des enfants qui nous sont confiés

A. Des repères et de la sécurité pour l'enfant

Dans le quotidien, ce sont essentiellement les puéricultrices, qui ont suivi la période de familiarisation d'un enfant, qui s'occuperont de lui aux repas, pour ses changes, et écriront des observations dans son carnet ; une puéricultrice volante soutient et complète l'autre puéricultrice dans les soins en cas d'absence de l'autre puéricultrice. Ainsi, chaque enfant vit différents moments privilégiés avec ses puéricultrices de référence. C'est pour lui un temps de relation individuelle en dehors du groupe, qui le ressourcera et lui apportera un sentiment de sécurité essentiel pour repartir à la découverte des autres et de son environnement.

Pour nous, il est essentiel que l'enfant se sente en sécurité psychologiquement et physiquement. Pour des raisons organisationnelles, les enfants sont amenés à passer de section en section par groupe de 5. Une des puéricultrices de la section des bébés accompagne les 5 plus grands bébés lors de leur passage vers la section des moyens et prend soin des enfants de cette section avec l'autre puéricultrice de cette section.

Il en va de même avec les 5 enfants de la section des moyens qui monte dans la section des grands à ce moment là. Une de puéricultrices des moyens monte avec ces enfants.

Lors du passage de 5 des bébés chez les moyens, une des puéricultrices, temps plein, de l'équipe va avoir pour tâche d'accueillir les 5 nouveaux bébés avec l'autre puéricultrice de la section des bébés.

A chaque passage, surtout de chez les bébés au rez-de-chaussée de l'annexe, une adaptation est nécessaire et l'équipe se mobilise pour veiller à une transition au rythme de chaque enfant : apprentissage pour manger seul, manger avec les autres à table, monter et descendre les escaliers vers la sieste, dormir sur des hamacs. Un mois ou 2 avant ce passage, les puéricultrices observent, proposent, testent les intérêts et capacités de chaque enfant sur chaque apprentissage pour que tout se passe en douceur et avec plaisir.

Le fait que chacune change de section et de collègue en section tous les 6 mois, demande de la souplesse aux professionnelles et crée du dynamisme au sein de l'équipe.

A la crèche Janson, dans chaque section, les 2 puéricultrices qui veillent sur le bien être des enfants sont des références importantes pour chacun d'eux.

Tous les enfants accueillis dans l'annexe vont vivre en section avec 2 puéricultrices de référence mais au fil du temps, ce seront les 4 puéricultrices responsables dans l'annexe qui seront des références pour tous les enfants.

Nous sommes une petite équipe et observons que les enfants vivent leurs journées dans un climat de calme et de confiance.

Sécurité dans l'espace

L'espace de chaque section est aménagé pour garantir au maximum la sécurité physique de l'enfant.

Les enfants vivent en permanence sous le regard attentif de leurs puéricultrices autant dans les espaces intérieurs qu'extérieurs. Les siestes sont toujours surveillées.

Repères dans l'espace

Dès son entrée en crèche, un lit personnel sera attribué à votre enfant ainsi qu'une place dans le dortoir. Nous vous invitons à y placer l'un ou l'autre objet (peluche, tissu, bord de lit,...) qui seront pour lui de précieux repères chaque fois qu'il viendra s'y reposer.

Lorsque l'enfant commence à manger seul, l'enfant mange toujours à une même place afin de pouvoir se repérer plus facilement, par rapport aux autres enfants, dans l'espace et se sentir à l'aise pour ce moment important de la journée.

Si votre enfant a un **doudou**, nous vous conseillons vivement de le lui donner, pour qu'il l'accompagne toujours entre sa vie à la maison et à la crèche. C'est un objet sécurisant pour lui.

Si votre enfant utilise une **tétine**, mettez la puéricultrice au courant de ses habitudes. C'est un outil précieux de réassurance pour certains enfants sur lequel la puéricultrice veillera attentivement. A Marie Janson, tout au long de la journée, les puéricultrices sont attentives à donner la tétine quand le tout petit en exprime le besoin mais au fur et à mesure qu'il grandit, elles sont aussi attentives à ne plus la lui donner systématiquement. Petit à petit, l'enfant va s'habituer à prendre sa tétine pour s'endormir ou en cas de gros chagrins. En effet, si l'enfant garde sa tétine en bouche trop souvent, cela ne l'encourage pas à parler, à essayer de répéter, à s'exprimer...

De section en section, les enfants apprennent à laisser spontanément leur tétine au lever de sieste sur leur lit (chez les grands).

La tétine voyage du bâtiment à l'annexe le matin et de l'annexe au bâtiment le soir rassemblée avec les autres pour une réassurance en cas de besoin.

Nous observons que, progressivement, l'enfant va, sous l'attention bienveillante des puéricultrices, s'en détacher en grandissant.

Dans la structure de la crèche, pour les enfants tout petits, nous diminuons au maximum les temps d'attente dans la journée, parce qu'à cet âge, l'enfant doit recevoir une réponse rapide à ses besoins qui sont fondamentaux. Petit à petit, en grandissant, si la confiance s'est bien enracinée, l'enfant pourra alors vivre un temps d'attente progressif avant la résolution de ses besoins.

Afin de permettre à l'enfant de se relier en pensée, à certains moments de la journée, aux différentes personnes de sa famille, les puéricultrices établissent, pour chacun, **un petit carnet de photos familial**. En le regardant, elles peuvent lui parler de personnes importantes pour lui mais qui sont absentes. Pour constituer ce carnet, nous vous demandons de nous fournir selon votre choix, quelques photos de personnes de sa famille (ou même le chien, le chat familial) que votre enfant connaît bien et qu'il aura plaisir à revoir.

Repères dans le temps

Une journée à Marie Janson.

Tout au long de la journée, l'équipe veille à donner des repères pour la structurer.

L'accueil, le matin, se fait :

- de 7h à 8h45 dans la section des bébés à l'avant.

- à partir de 8h45, les puéricultrices emmènent les enfants moyens ou grands déjà arrivés à l'annexe et accueillent les autres enfants.

Le matin, à 9h, lorsque l'accueil de tous les enfants est terminé, les puéricultrices des grands montent dans leur lieu de vie et rassemblent les enfants sur le tapis pour chanter avec eux.

Il en est de même pour la section des moyens.
Ensuite, des activités d'éveil sont proposées aux enfants.

Pour les tout petits, ils vivent la journée dans leur section avec leurs puéricultrices. Le rythme de chacun (sommeil, biberons, repas) est respecté.

Le dîner est servi vers 11h, 11h15 dans l'annexe. Les grands rejoignent les moyens au rez-de-chaussée où les tables escamotables sont préparées et les enfants s'installent à leur place personnelle et mangent sous les regards attentifs de leurs puéricultrices.

Après le dîner, tous les enfants reviennent dans leurs salles et peuvent se détendre en jouant ou en écoutant une histoire calmement avant d'être préparé pour la sieste et de monter vers leurs hamacs. Le pot est proposé aux plus grands.

De 12 à 14h environ, sieste pour ceux de l'annexe.

Vers 15h, goûter.

Après le goûter, les enfants retournent dans leur section où d'autres activités sont proposées.

A partir de 16h45, les enfants sont regroupés à l'avant chez les petits où des jeux d'éveil leur sont proposés jusqu'au retour de leurs parents avant 17h45.

Dès que le temps le permet, les enfants moyens et grands s'habillent et sortent jouer dans le petit jardin sous la surveillance de leurs puéricultrices.

B. Des espaces de jeux appropriés.

Pour l'enfant, jouer c'est vivre et se développer. Nous veillons à proposer une richesse et une variété d'expérimentations à chaque enfant afin qu'il puisse se développer selon son rythme tout en étant stimulé à découvrir de nouvelles potentialités. Les jouets sont positionnés de manière à offrir à chaque enfant, des conditions suffisamment paisibles d'activité.

Nous n'avons d'autres ambitions que de stimuler les enfants et de leur permettre de découvrir de nouvelles choses. Nous n'avons jamais aucune attente en terme de résultat et chaque enfant peut refuser de participer à une activité. Les puéricultrices proposent des jeux, des activités... et chaque enfant dispose de ceux-ci pour progresser dans son développement personnel.

Nous désirons que les enfants soient acteurs de leur vie en crèche dès leur plus jeune âge ; dans ce but, nous privilégions leurs choix spontanés d'activités. Chaque enfant apprendra par lui-même, les différentes positions corporelles. Par exemple, nous ne mettons jamais assis un enfant, avant qu'il n'ait acquis cette position par lui-même. Dans tous ses progrès physiques, comportementaux, intellectuels, nous l'accompagnons et l'encourageons constamment mais nous respectons son rythme personnel.

Nous pensons que l'enfant a besoin de choisir, lui-même, le ou les objets qu'il veut explorer à un moment donné. Les jouets sont donc disposés et rangés de sorte qu'il puisse au maximum y avoir accès de lui-même à tout moment tant que les impératifs du fait de la vie en groupe sont respectés.

Nous sollicitons régulièrement la collaboration de l'enfant pour des tâches qui lui permettent de participer à la vie quotidienne, de se sentir grandir : apporter un mouchoir, ranger un biberon, des jouets...

Les puéricultrices observent les enfants à travers leurs jeux pour leur permettre de les voir différemment, de les redécouvrir sous d'autres facettes. A intervalles réguliers, nous nous réunissons en équipe et réfléchissons à nos pratiques à l'égard de chaque enfant et à l'évolution de chacun.

Activités d'éveil proposées :

- jeux symboliques c'est-à-dire qui permettent à l'enfant de se mettre à la place d'un adulte, à l'aide de dinette, poupées, tissus, déguisements,...
- livres
- moments musicaux : chants, danses, instruments de musique comme tambour...
- psychomotricité par les modules en mousse de toutes sortes de formes et aussi par les jeux au jardin sur les différents vélos notamment...L'enfant apprend l'équilibre, prend conscience de son corps, de ses limites, découvre le respect des limites, le tour de rôle, le chemin à suivre...
- peinture et dessin, en position verticale, sur des feuilles blanches, différentes couleurs et sortes de pinceaux lui sont proposés...
- découvertes de la nature au jardin quand le temps le permet et par les fenêtres qui s'ouvrent sur les jardins alentour.
- sorties encadrées : les enfants peuvent se rendre à la séance de lecture du vendredi à la bibliothèque communale, au parc « aux canards » assez proche, au marché du Parvis Saint Gilles...

Les jeux libres, seuls ou à plusieurs, favorisent leur créativité et leur imagination.

Les jeux symboliques les encouragent à entrer en contact avec les autres, à se socialiser.

C. Le respect du rythme de chaque enfant.

Les enfants n'évoluent pas tous au même rythme. Leurs besoins de sommeil, leurs besoins alimentaires, leurs rythmes de développement sont très singuliers.

Nous veillons à nous adapter aux besoins de chaque enfant afin de ne pas briser ses rythmes personnels.

Pour que l'enfant puisse ressentir cette stabilité dans ses rythmes, il est important qu'il fréquente régulièrement la crèche. Selon le règlement, une présence minimale de 12 jours ou demi jours par mois est indispensable.

Les repas

Nous essayons que le repas soit un moment privilégié dans la relation de la puéricultrice et l'enfant, pris dans la détente et la sérénité.

Pour les bébés, les heures de repas sont déterminées par le rythme de chaque enfant. En cas d'allaitement maternel, il est très important, dans la mesure du possible, que l'enfant ait déjà pris quelques biberons à la maison avant d'entrer en crèche.

Pour les plus grands, les repas sont pris à heures fixes. Les aliments proposés sont variés afin de diversifier son goût. Les enfants ne sont jamais obligés de manger une certaine quantité, l'important étant de goûter.

Les menus sont affichés chaque semaine à l'entrée de chaque section.

En ce qui concerne l'apprentissage à manger seul, les observations des puéricultrices de référence, en concertation avec celles de parents, permettent à chaque enfant d'apprendre à manger seul à leur rythme.

Les repas de midi sont préparés à l'extérieur par l'asbl MamyHome et acheminés bien chauds vers 11h chez nous.

Notre cuisine s'adapte à vos enfants... Nous tenons compte des différents régimes (philosophie, religion,...) ou allergies de vos enfants avec certificat du médecin traitant ou ONE de la crèche.

Chaque jour, les repas comprennent :

- le dîner composé de :
 - potage non salé.
 - légumes
 - viande/ poisson (entre 20 et 40 gr en fonction de l'âge)
 - pommes de terre/riz/pâtes

- un goûter vers 15 heures avec :
 - fruits frais
 - tartines
 - fromage/ yaourt selon les jours.

Le premier biberon pour les petits et le petit déjeuner pour les grands doivent être pris à la maison avant l'arrivée à la crèche.

Les siestes

Il est essentiel d'être à l'écoute des rythmes de sommeil de chaque enfant .Celui-ci se modifie au fil des mois pour les tout petits.

Les puéricultrices des petits adaptent les moments de siestes à chaque enfant personnellement.

Pour les enfants qui sont dans l'annexe, ils font tous la sieste sur des hamacs après le dîner.

Leurs habitudes personnelles sont respectées. Les puéricultrices prennent le temps de coucher chaque enfant et, si nécessaire, restent près de lui, le temps qu'il s'endorme. Elles restent à proximité des enfants.

Les soins

Pour les petits et pour les plus grands, le temps des soins est un moment d'intimité, d'ajustement réciproque, de parole, de tendresse, de jeu, d'échange. Il est primordial que l'enfant soit respecté dans son corps.

Dans la mesure du possible, les soins sont donnés par les puéricultrices de référence.

L'apprentissage de la propreté

Nous avons fixé ces quelques règles de base :

- nous suivons le rythme de l'enfant sans le précéder !
- nous ne commençons l'apprentissage de la propreté qu'en collaboration avec les parents.
- nous ne pratiquons aucun forçage pour ne pas le bloquer.
- nous respectons l'intimité de l'enfant.
- avec les plus grands enfants, les puéricultrices proposent collectivement le petit pot avant le dîner et après la sieste.
- les plus grands enfants ont la possibilité d'aller librement à la toilette quand ils en ont besoin.

La verbalisation

Pour nous, l'écoute de l'enfant et la verbalisation sont des outils primordiaux. À chaque instant, nous les rejoignons par la parole, en essayant de trouver les mots justes et adaptés aux situations qu'ils vivent dans la vie de tous les jours à la crèche.

Nous sommes particulièrement sensibles à leur apprendre l'alphabet des émotions, à les reconnaître dans leurs joies, leurs tristesses, leurs colères et leurs peurs.

Nous considérons que tout enfant qui pleure exprime un besoin. Nous ne laissons jamais un enfant pleurer sans réaction. Soit nous y mettons les mots, soit nous répondons à son besoin réel et parfois nous le consolons dans nos bras.

Nous lui témoignons de la compréhension afin qu'il n'éprouve jamais à la crèche, ni terreur, ni détresse insurmontable.

L'apprentissage des limites et de la socialisation

Tout au long de son séjour chez nous, l'enfant va apprendre à vivre avec les autres, à partager ses espaces et ses jouets et les règles de vie collective.

Il s'agit d'un apprentissage particulièrement important pour sa vie future. Que ce soit à la crèche ou à la maison, l'enfant a besoin de cadre, de limites et de structures pour grandir sereinement.

Notre mission commune est importante.

Nos limites sont claires et communes. Elles sont exprimées dans la douceur et la fermeté.

Leur nombre est limité afin que l'enfant puisse réellement les intégrer.

Lors de disputes ou conflits entre enfants, s'ils ne sont pas trop forts, nous nous donnons un temps d'observation sans intervenir immédiatement ; nous mettons des mots sur la situation et parlons d'acte qui a fait mal mais pas d'enfant mauvais.

D. En résumé : les points essentiels à Marie Janson.

Depuis sa création, la crèche a toujours voulu s'adapter aux besoins quotidiens essentiels des enfants par un fonctionnement le plus adéquat.

Les critères qui nous guident dans son organisation sont :

- le respect du rythme de chaque enfant,
- la sécurité physique et affective de chacun,
- la continuité et la personnalisation de la relation enfant –puéricultrice et puéricultrice-parents.

Notre organisation en sections veille à être en accord étroit avec ces critères.

E. Préparation de la fin de séjour de l'enfant à la crèche.

Equipe et parents se concertent à plusieurs reprises, afin de trouver ensemble, le moment le plus opportun de la fin de séjour de l'enfant, à la crèche.

Le dernier jour, vous pourrez concocter un petit goûter spécial et y convier ses petits copains.

Lors des fêtes de Saint Nicolas, du printemps ou de l'été, avec les parents présents, nous disons au revoir tous ensemble, aux enfants qui partent prochainement à l'école.

ANNEXES

Suivi médical

Un suivi médical des enfants est organisé chaque semaine.
Il est obligatoire et assuré par le médecin agréé de l'O. N. E.
Il s'agit soit d'un suivi préventif régulier de votre enfant soit d'un suivi approfondi universel comportant les vaccinations obligatoires requises lors du séjour en crèche.
Le médecin responsable de notre crèche est attentif à la santé et à l'hygiène de notre collectivité.
L'infirmière, responsable de la crèche, assure la gestion de la santé communautaire des enfants.
par

- une action de prévention médicale : hygiène, suivi des vaccins, des maladies,
- l'organisation et la coordination des activités et des soins donnés aux enfants,
- l'organisation des consultations médicales préventives des enfants (avec ou sans rendez-vous).

Réseau des crèches communales.

L'équipe de Marie Janson a des contacts fréquents avec les autres crèches communales.

Les directrices réciproques se réunissent à intervalles réguliers ainsi qu'avec leur pouvoir organisateur.

La crèche participe activement aux activités communales destinées aux familles telles que le Parcours conté, des animations dans les parcs durant l'été, des animations à la bibliothèque communale...

L'équipe renseigne les parents sur les différentes ressources d'aides communales en cas de demande et invite ces parents à les consulter, au besoin en les accompagnant dans leur démarche.

Description de fonction de chacune des personnes travaillant dans la crèche.

1. Fonction de la directrice

La directrice s'occupe de:

-L'organisation et de la garantie d'un accueil de qualité des enfants et des familles.

Elle est la garante de l'élaboration et de l'application du projet d'accueil et du règlement d'ordre intérieur de la crèche par tous les membres de l'équipe.

Elle prévoit, en temps utile, des moments de bilan avec toute l'équipe, pour permettre des réajustements du projet d'accueil.

Elle maintient et recentre les préoccupations de l'ensemble du personnel autour de la « recherche du bien être, du bon développement des enfants et de la qualité de l'accueil des familles dans un contexte de non jugement, d'échanges et de remise en question. ».

-La gestion et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

Elle assure : la gestion administrative du personnel :

- la gestion du personnel
- la supervision qualitative du travail
- les réunions d'équipe et réunions des parents
- la liaison avec les services extérieurs, les partenaires sociaux
- des permanences à l'attention des parents et du personnel
- la formation continue du personnel
- la sélection du personnel de la crèche.

-La gestion de la santé communautaire des enfants

Elle assure :

- une action de prévention médicale : hygiène, suivi des vaccins, des maladies,
- l'organisation et la coordination des activités et des soins donnés aux enfants,
- l'organisation des consultations médicales préventives des enfants (avec ou sans rendez-vous).

2. Fonction de l'assistante sociale

L'assistante sociale s'occupe de :

-La gestion administrative

Elle assure :

- le calcul et réajustement de la participation financière des parents en fonction de leur situation et de l'évolution des barèmes de l'ONE.
- le suivi des fiches mensuelles de présences des enfants
- le suivi des absences non motivées
 - le suivi de la facturation des paiements mensuels
 - elle planifie les entrées avec Monsieur Thierry De Backer du service d'inscription communale de Saint-Gilles.

-La gestion sociale :

- accueil ouvert au quotidien ou sur rendez-vous lors de la permanence hebdomadaire.
- Orientation des familles dans leurs démarches sociales.
- Soutien à la parentalité et au partenariat entre les professionnels et l'équipe.

Elle assure en collaboration avec l'équipe :

-Gestion des entrées :

Elle organise les rencontres entre les nouvelles familles et l'équipe pluridisciplinaire de la crèche.
Elle planifie les périodes de familiarisation pour chaque enfant rentrant à la crèche.

-Préparation à la sortie des enfants :

Elle planifie les sorties, aide les parents dans le choix d'une école.

3. Fonction du Médecin ONE

Le médecin ONE :

- Est chargé des visites d'admission, du suivi préventif des enfants, du suivi des vaccinations.
- Est responsable des mesures prophylactiques en cas d'épidémie, des mesures préventives d'hygiène.

4. Fonction de la puéricultrice

La puéricultrice:

- Prend soin des enfants de façon individuelle et adaptée pour favoriser leur développement psychomoteur et affectif de l'enfant.
 - Propose et organise les activités individuelles ou collectives adaptées.
 - Apporte un soutien aux parents et les orientent vers la direction si nécessaire.
-